



Depuis la condamnation d'Alain Fogue, Olivier Bibou Nissack, Pascal Zamboue, Mispa Awasum, etc à sept ans d'emprisonnement ferme par le Tribunal militaire de Yaoundé, aucune marche blanche du MRC n'a plus jamais été organisée.

26 septembre 2019- 26 septembre 2022 Cela fait trois ans que le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) a lancé les marches nationales à la résistance au hold-up électoral. L'objectif de cette action politique visait à contester les résultats de la présidentielle du 7 octobre 2018, lesquels ont consacré Paul Biya, candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (**RDPC**), vainqueur avec 72% contre 14% pour son challenger principal, M. Kamto, candidat du MRC. Mais trois ans après, les marches pacifiques liées à la protestation post-électorale se sont estompées, certains cadres du parti toujours en détention et d'autres ont lâché du lest et ont quitté la barque de la renaissance. Depuis la condamnation de Alain Fogue, Olivier Bibou Nissack, Pascal Zamboue, Mispa Awasum, etc à sept ans d'emprisonnement ferme par le Tribunal militaire de Yaoundé, aucune marche blanche du MRC n'a plus jamais été organisée.

Les dernières marches pacifiques du **MRC** remontent au 22 septembre 2020, lesquelles se sont tenues à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Dschang, ainsi qu'à Bagangté. C'est au cours de cet événement politique que le trésorier national du parti, le porte-parole de Maurice Kamto et des dizaines de militants sont arrêtés. Alors qu'il se rendait, le 21 septembre 2020, chez le

leader national du MRC pour chercher à savoir pourquoi sa résidence avait été encerclée par des forces de maintien de l'ordre, A. Fogue a été, contre toute attente, interpellé et conduit dans les geôles de la Division régionale de la police judiciaire du Centre.

## **Rébellion, révolution**

22 septembre 2020: jour de l'événement proprement dit O. Bibou Nissack est arrêté en son domicile sis au quartier Mimboman dans l'arrondissement de Yaoundé IV par des éléments de la police judiciaire. Quelques semaines après, ces deux cadres du parti sont transférés dans les geôles du Secrétariat d'État à la défense (Sed), où ils ont été séquestrés, interdits de visite et torturés. Ils sont rejoints, quelques jours après, par Pascal Zamboue, coordonnateur régional du parti dans le Littoral, qui a été interpellé à Douala. Ils sont, plus tard, inculpés pour rébellion, révolution et attroupement en coaction et écroués à la prison centrale de Yaoundé, où ils passeront deux mois avant d'être condamnés, le 27 décembre 2021, à sept ans de prison ferme. Le reste des peines privatives de liberté varie entre 5 et 6 ans. Une quarantaine de militants du MRC jugés et condamnés, les peines s'étendant de un à trois ans.

## **Réconfort des détenus**

Depuis lors, aucune marche pacifique n'a plus été projetée par des cadres du parti restés en liberté. Durant cette phase de la résistance à l'ordre établi, quelques cadres du parti quittent la barque de la résistance. Célestin Damen, alors secrétaire national en charge des droits de l'homme ; Martin Ambang, alors 4ème vice-président national du MRC et Christian Fouelefack, alors président de la fédération départementale du parti pour la Menoua démissionnent et créent, pour certains, une formation politique. En rappel, c'est le 26 janvier 2019 que M. Kamto, ses alliés politiques et des centaines de militants du MRC décident de battre le pavé pour enclencher le cycle de la contestation post-électorale de 2018. C. Djamen engage le front à Douala Vème en matinée en compagnie des militants. Quelques instants après, le transfuge du Sdf (Social democratic front) est violenté et blessé par un contingent d'agents de la police. Illico presto, il est conduit aux urgences de l'hôpital général de Douala, tout autant que Guy Laurent Kouam, un autre militant du MRC .

Venue s'enquérir de l'état de santé de ses camarades politiques dans cette formation hospitalière, Michèle Ndoki est, elle aussi, opprimée par les forces de l'ordre. Le 28 janvier 2022, M. Kamto, Christian Penda Ekoka et des cadres du parti partent de Yaoundé pour Douala, sont accueillis par la foule de militants et migrent vers l'itinéraire conduisant à l'hôpital général de Douala. Histoire de rendre visite et de reconforter ses camarades politiques internés. Le lendemain, le leader du MRC , le fondateur du mouvement Agir-Act, le conseiller spécial du MRC , Albert Dzungang, et plus de 400 militants sont arrêtés dans la résidence de l'ancien membre titulaire du Comité central du RDPC et sont, tous manu militari, déportés à Yaoundé, où ils sont inculpés et écroués à la prison principale de Yaoundé pour M. Kamto, ses alliés et ses cadres et à la prison centrale pour des centaines d'adhérents dudit parti.

## Le Messenger